

La chute de Kalumba préfigure la fin de Sama Lukonde

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 563 du vendredi 1^{er} au dimanche 3 avril 2022 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba), Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05 + 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Face aux « jeeps de la honte »

Gouvernance et leadership : Matata se positionne

P. 2

L'ANAPI primée à Dubaï comme la 3^{ème} meilleure agence africaine de promotion des investissements

Pour ses vingt ans d'existence qu'elle venait de fêter cette année, l'Agence nationale pour la promotion des investissements vient de recevoir à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, un prix qui conforte son rayonnement bien au-delà des frontières de la République Démocratique du Congo. La 11^{ème} édition de l'Annual Investment Meeting (AIM), organisée du 29 au 31 mars 2022 au Centre des expositions de Dubaï, en marge de l'Expo 2020 Dubaï, a reconnu le grand travail qu'abat l'Anapi sous l'impulsion de son dynamique directeur général, Anthony Nkinzo Kamole. Depuis Dubaï, l'ANAPI a été primée comme la 3^{ème} meilleure agence africaine de promotion des investissements. Une fierté nationale qui porte la signature d'Anthony Nkinzo.



P. 5

PARLONS-EN

AUTO-PURGE À L'UDPS !

ECONEWS

Il faut bien lui rendre justice : le désormais ancien 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale a finalement formalisé sa démission dans une correspondance adressée ce 31 mars 2022 au président de la chambre basse du parlement. Jean-Marc Kabund – a – Kabund a su faire durer le suspens, depuis cette fameuse altercation entre sa garde et un officier de la Garde républicaine autour d'un incident de circulation routière. La suite est bien connue : descente punitive des *Mura* à sa résidence de Kingabwa et ...

(Lire en page 2)

#LECONGOQUIGAGNE

@Lecongoquigagne01 @Lecongoquigagne f Lecongoquigagne

P. 6

Naufrage de la RDC face au Maroc : Cédric Bakambu dresse un sévère réquisitoire

P. 11

Face aux « jeeps de la honte »

Gouvernance et leadership : Matata se positionne

L'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, a refusé de prendre le don d'une jeep fait aux sénateurs et députés par le Gouvernement de la République. L'homme à la cravate rouge ne manque pas d'arguments pour décliner ce don aux allures évidentes de corruption. Pour cet éminent économiste formé en RD Congo et qui a fait ses preuves comme chef du Gouvernement, il aligne des chiffres qui interpellent tout dirigeant sérieux sur le gaspillage des maigres ressources publiques. 609 Jeeps au coût de 65.000 dollars américains, c'est, dit-il, quatre universités répondant aux normes. C'est aussi près de 400 écoles, des hôpitaux généraux

et deux Airbus A310 de moins de 10 ans pour relancer la compagnie aérienne nationale, Congo Airways, à plein tourment... Ces chiffres, poursuit-il, mettent en mal la gouvernance du pays. Le président du Sénat, Modeste Bahati, a également eu droit à des remontrances de Matata. Le président de la chambre haute n'a pas usé de la sagesse et de la rigueur pour éviter ce gaspillage des ressources financières dont le pays a tant besoin. Face aux « jeeps de la honte », Matata n'est ni demandeur ni preneur. Il se positionne plutôt en bon défenseur de la bonne gouvernance et du leadership.

ECONOMS

Matata Ponyo Mapon, sénateur élu de la province du Maniema, a fait fort de décliner le don de jeeps aux députés et sénateurs. Il a refusé de rouler, seul, dans ce confort, alors qu'avec les moyens ayant servi à l'acquisition de ces véhicules de luxe, il y avait l'opportunité de doter la population de 400 grands bus pour vider les attroupements dans les arrêts de bus aux heures de pointe.

L'ancien Premier ministre Matata s'est démarqué de cette voie aux antipodes d'une gouvernance rigoureuse et d'un leadership exemplaire. Un leader ne doit pas être un jouisseur. Il doit servir et non se servir. D'aucuns ont tenté de tourner en dérision cette décision courageuse d'un homme qui avait démontré dans le passé sa capacité dans l'orthodoxie de la gestion de la chose publique.

En économiste rigoureux soucieux du bien-être de la majorité de la population, Matata a décliné avec fracas cette offre indigeste, manifestation de la diffusion de la culture de la jouissance au sein des institutions.

En prenant cette coura-

geuse et historique décision, Matata Ponyo Mapon s'est tourné vers le peuple. Il s'est donc attiré une fois de plus les courroux d'une classe politique prédatrice, voire jouisseuse pour qui le peuple n'a droit à rien.

Ce positionnement, qui fait l'objet de critiques acerbes aujourd'hui, a déclenché dans l'opinion un intérêt tourné vers le souci de relever les défis de la Nation.

Matata le énumère les plus significatifs : les hôpitaux, les écoles, les bus, les universités. Un regard tourné vers la jeunesse sur qui le présent et l'avenir du pays sont en train de se construire.

Plutôt que de doter à 609 individus, députés et sénateurs, 609 Jeeps de six places confortables, l'ancien Premier ministre propose d'acquérir 400 bus de grande capacité devant servir au transport de plusieurs centaines de milliers de Congolais qui se déplacent au quotidien pour gagner leur vie. Le Congolais lambda le sait.

En réalité, Matata a démontré à la face du monde que dans le secteur du transport en commun, il avait investi utilement. Aujourd'hui lorsqu'on parle de Transco, il

faut penser à Matata Ponyo Mapon. Il n'avance donc pas des choses en l'air.

De même, Matata estime que les fonds alloués à l'achat de ces Jeeps pouvaient servir à doter la République de quatre grands hôpitaux de référence. Tout un programme. Il suffit de s'imaginer le pas de géant franchi en dotant le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest de la RDC d'hôpitaux de standing international. Il n'y a pas meilleure campagne électorale que celle-là.

Comme pour confirmer encore une fois son souci pour la jeunesse, le professeur Matata estime qu'avec l'argent ayant servi à l'achat de jeeps Palissade, il y avait moyen de construire quatre universités qui répondent aux standards. Il en a l'expérience avec l'université qu'il a construite à Kindu, dans le Maniema. Une fierté de la Nation congolaise.

De même que les 40 millions de dollars américains investis dans une dépense de prestige aux élargissements de corruption pouvaient servir à doter la République de 400 écoles primaires dans un pays où les enfants étudient dans des conditions inhumaines. Tout comme,

cette enveloppe pouvait bien servir, pense-t-il, à renforcer la flotte de la compagnie aérienne nationale, Congo Airways, avec deux Airbus A310 de moins de dix ans. L'Etat en aurait certainement tiré d'importants dividendes.

En lieu et place, on a préféré sevrer 609 députés et sénateurs avec des jeeps toutes neuves pour obtenir leur silence. Des « jeeps de la honte » qui éloignent les détenteurs du pouvoir d'Etat de ce souci du bien-être collectif.

En se positionnant du côté du peuple, ses anciens amis du FCC et les dirigeants actuels vont sûrement coaliser contre Matata pour le déstabiliser. C'est le sens à donner à l'acharnement politico-judiciaire mené contre sa personne.

C'est aussi l'occasion pour le peuple congolais de frapper fort et de défendre à n'importe quel prix, ceux qui ont donné les preuves de vouloir travailler dans l'intérêt de ce même peuple.

Sur ce point précis, Matata a fait le choix de la gouvernance et d'un leadership pour l'éveil du géant congolais, endormi par le fait des choix économiquement irrationnels et politiquement inadéquats.

PARLONS-EN AUTO-PURGE À L'UDPS !

(Suite de la Une)

sacage partiel de biens de valeur; une démission colérique annoncée sur Twitter; échauffourées entre pro-Kabund et pro-Kabuya, pour culminer sur la défenestration du président intérimaire du parti présidentiel... et de l'UDPS. Une parfaite illustration du principe de sociologie politique qui enseigne que les révolutions finissent, à la longue, par manger leurs enfants. Pourtant l'homme, apparu comme un météore dans le sillage d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba vivant ses derniers jours et qui le nommera secrétaire général du parti, a connu une ascension politique fulgurante. Inconnu du microcosme politique kinois, il imprime vite sa marque au sein de l'UDPS. C'est lui qui lance un ultimatum à Félix Tshilombo, lui enjoignant – au nom de la Base - de retirer sa signature de l'accord dit de Genève et de présenter sa candidature à la présidentielle de 2018. Deux ans après l'élection de son champion et une douloureuse expérience de leadership bicéphale dite FCC-CACH, on le retrouve à la manœuvre et il joue un rôle déterminant, et dans les conditions que l'on sait, à renverser en quelques semaines, la majorité parlementaire désormais acquise au chef de l'Etat. Kabund-a-Kabund parti, l'on aurait tort de croire, à l'UDPS, à un retour à la sérénité. Chez les ogres, comme il en est pour les humains, l'appétit vient en mangeant. Les textes statutaires de l'UDPS ont prévu ce cas de figure : dans l'attente du prochain congrès destiné à élire un nouveau président, le parti sera dorénavant dirigé par un triumvirat où se côtoient les Wankwenda et autres Jacquemin Shabani. Des personnalités au caractère bien trempé qui tout oppose. Il n'est guère besoin d'être prophète pour prédire le prochain tsunami à l'UDPS qui, une fois de plus, fera retourner feu le Sphinx de Limete dans son mausolée.

A l'Honorable Président du Sénat à Kinshasa/Lingwala

Concerne : Refus de l'offre gratuite d'un véhicule Hyundai Palissade

Honorable Président,

J'ai été saisi, comme les autres Sénateurs, par vos services pour récupérer un véhicule Hyundai Palissade à titre de don du gouvernement aux parlementaires.

Y faisant suite, je vous informe de ma décision de refuser une telle offre qui symbolise la mauvaise gouvernance dans la gestion des affaires de l'Etat.

En effet, il me paraît incompréhensible et inacceptable qu'au même moment que la plupart des députés et gouvernements provinciaux accusent plusieurs mois de retard de paiement de leurs émoluments, qu'un tel don de plusieurs dizaines de millions de dollars américains soit accordé à quelque 609 députés et sénateurs.

Pour votre information, au marché réduit à 65.000 USD le véhicule, 609 véhicules coûteraient près de 40 millions de dollars américains. Ces fonds sont en mesure, s'ils sont utilisés rationnellement et pour un seul projet, de financer par exemple :

- La construction de trois à quatre universités dans les provinces;
- La construction de plus de 400 écoles primaires;
- La construction de quatre grands hôpitaux régionaux;
- L'acquisition de deux avions Airbus 310 de moins de 10 ans;
- L'acquisition de quatre cents bus Transco pour le transport en commun.

Cette énumération non exhaustive des projets socio-économiques finançables démontre à suffisance que votre implication personnelle pour l'octroi de ces véhicules de luxe aux Sénateurs symbolise la mauvaise gouvernance au sommet du Sénat, ce qui est votre poids politique, comme vous l'avez réclaté tout haut à l'hémicycle.

Veuillez agréer, Honorable Président, l'expression de ma parfaite considération.

MATATA PONYO MAPON

La chute de Kalumba préfigure la fin de Sama Lukonde

Le ministre de l'Economie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, n'a pas résisté à la vague déferlante de l'Assemblée nationale. Sur base d'une motion de défiance initiée par Crispin Mbindule, député national, élu de Butembo, dans la province du Nord-Kivu, l'Assemblée nationale a approuvé mercredi par 277 voix favorables la déchéance du patron de l'Economie nationale dans le Gouvernement Sama Lukonde. En réalité, Jean-Marie Kalumba paie le prix d'une décision prise en Conseil des ministres dont il a juste l'exécutant dans son secteur ministériel. De cette manière, Kalumba n'aura été qu'un fusible pour sauver – on ne sait pour combien de temps encore – le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. Au sein de l'Union sacrée de la nation, la déchéance de Jean-Marie Kalumba ouvre la voie à une longue période d'instabilité qui ne manquera d'impacter les prochaines échéances électorales de 2023.

HUGO TAMUSA

Les députés nationaux ne vont pas s'arrêter en si bon chemin en décapitant le seul ministre de l'Economie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma. D'autres têtes sont aussi ciblées comme celles de certains ministres incompétents et bien sûr le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

La chute de Kalumba n'est pas un bon signal pour le Gouvernement Sama. Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, Daniel Aselo, est également sur la grille. Une motion est initiée contre lui pour incompétence. Ce vendredi, le patron de l'Intérieur a promis de revenir devant la chambre basse du Parlement pour présenter ses moyens de défense. Mais, dans les couloirs, on rapporte qu'une motion de défiance pourrait vite être lancée contre lui.

Dans le Gouvernement Sama, le feu couvre dans tous les sens.

Sur la liste des ministres visés, celui de l'Enseignement pri-



Désarmé, Jean-Marie Kalumba a assisté impuissant à la sentence de l'Assemblée nationale

maire, secondaire et technique, Tony Mwaba, de la Justice, Rose Mutombo, de PTNTIC, Augustin Kibassa Maliba, ne vont pas échapper à la guillotine. In fine, c'est le Premier ministre qui est directement visé par ces motions justifiées par l'incompétence notoire de certains membres du gouvernement de la République.

Elu de Bandundu-ville, le député national Papy Niango est d'avis que le ministre de l'Economie nationale a été sacrifié pour ne pas atteindre le Premier ministre. Mais, pour combien de temps ? Difficile à dire.

Papy Niango, avocat de profession soutient que c'est le Premier ministre qui devait répondre à la place de son ministre de l'Economie.

« On engage la responsabilité d'un ministre pour une question qui relevait de la responsabilité de tout un gouvernement. Toutes les questions, posées au ministre de l'Economie, sont des questions qui relèvent de la compétence du premier ministre. S'il y a un vote historique, c'est un vote historique dans le négatif, sur le plan de la honte et du déshonneur », a rappelé Papy Nyango, repris par Actu30.cd.



MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MÉDIAS

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le Gouvernement de la République a suivi avec une attention soutenue l'examen de la motion de défiance déposée à l'Assemblée Nationale contre un de ses membres, en l'occurrence le Ministre de l'Economie Nationale, Monsieur Jean-Marie Kalumba Yuma, ainsi que le résultat du vote qui s'en est suivi, conformément aux dispositions des articles 146 et 147 de la Constitution, d'une part, et de l'article 214 du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale, d'autre part.

Le Gouvernement de la République, qui est l'émanation des élus directs du Peuple Congolais au sein de l'Assemblée Nationale, respecte l'exercice démocratique qui s'est déroulé ce mercredi 30 mars 2022 au sein de la Chambre basse du Parlement et réaffirme son attachement à toutes les valeurs démocratiques inscrites dans la Constitution, prônées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, et largement partagées au sein de l'Union Sacrée pour la Nation, notre famille politique majoritaire au Parlement, qui vient ainsi de donner un exemple mémorable de démocratie.

Tirant les conséquences de cette décision parlementaire, le Gouvernement rassure que toutes les formalités administratives d'usage sont en cours, afin de faciliter le dénouement de la procédure ayant ainsi visé, de manière individuelle, un de ses membres.

Le Gouvernement de la République reste attaché au contrôle parlementaire pour renforcer son action et poursuivra, sur ce point comme sur d'autres, sa collaboration étroite avec les deux Chambres du Parlement, jusqu'à l'exécution parfaite de son Programme, unanimement approuvé, le 26 avril 2021, par l'Assemblée Nationale.

Fait à Kinshasa, le 31 mars 2022

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement

83, avenue Tabu Lay (E.T. Lumumba) PTNTIC, Kinshasa - Congo
Tél. : +243814175139 - +243999783174 - Email : info@communication.gov.cd

De retour de Londres

Jean-Marc Kabund démissionne du bureau de l'Assemblée nationale et s'éloigne de l'UDPS

FRANCIS M.

En séjour médical à Londres, Jean-Marc Kabund-a-Kabund a véritablement eu le temps de réfléchir sur son avenir politique. Aussitôt rentré à Kinshasa, il a présenté sa démission au poste de 1^{er} vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, tout en promettant de garder son statut de député national, élu de Mont Amba, à Kinshasa.

« Par la présente et pour des raisons de conviction politique, je vous fais part de ma décision de démissionner du poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Il va de soi que, pour le reste du temps de la législature en cours, je vais me consacrer à mon mandat de député national. Veuillez recevoir la présente décision et agréer, honorable président, distingué collègue, l'expression de mes sentiments très patrio-



S'appuyant sur une béquille, Jean-Marc Kabund sort du Palais du peuple, après le dépôt de sa lettre de démission du bureau de l'Assemblée nationale

tiques », a écrit Kabund dans sa lettre de démission.

Pour l'enfant terrible de

l'UDPS, le tout dernier secrétaire général nommé par le leader maximo, Etienne

Tshisekedi wa Mulumba, c'est une autre vie politique qui commence, loin de l'UDPS, le parti politique qui l'a révélé au grand public.

De toute façon, depuis son tweet ravageur du 14 janvier 2022 par lequel il annonçait sa démission au poste de 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, avant de se rétracter, Jean-Marc Kabund avait déjà scellé son sort. La décision de le démettre par la suite des fonctions de président a.i. de l'UDPS, jusqu'à l'exclusion définitivement de ce parti, a fini par le contraindre à jeter l'éponge.

Entre Kabund et l'UDPS, c'est une page défensivement tournée, à compter du jeudi 31 mars 2022.

Pendant deux mois et demi, en effet, l'homme qui s'affichait déjà comme le digne successeur du Président Félix-Antoine Tshisekedi, jusqu'à prendre les allures d'un

« vice-président » de la RDC, a finalement rendu le tablier à la chambre basse du Parlement. Par cette démission, Kabund évite à la majorité d'avoir à débattre sur son cas, tout en se garantissant son siège de député national.

Finalement, à la veille du 1^{er} avril, Jean-Marc Kabund a pris sa décision. C'est le retour à la case départ.

Néanmoins, il va continuer à siéger jusqu'à la fin de la mandature comme député ; ce qui lui permet de conserver les devoirs, mais aussi les droits et protections liés à ce statut de député national.

On se rappelle qu'après plusieurs demandes d'autorisation de quitter le territoire qui n'avaient pas reçu de réponse, Kabund avait été autorisé à se rendre à Londres pour recevoir des soins le 18 février. Une autorisation valable pour 16 jours qui prend fin le 5 mars dernier...

Question sécuritaire à l'Est : méthodes Kabila démontées, et le monde s'effondre !

23 et 24 mars 2020. Aqaba, capitale de la Jordanie, a accueilli un sommet, dit de haut niveau, sur la sécurité en Afrique, notamment dans la région des Grands lacs où des guerres cycliques impliquent quatre des pays membres : RDC, Ouganda, Rwanda et Burundi. Événement-clé : le tête-à-tête Félix Tshisekedi et Paul Kagame consacré du reste par une photo fraternelle - que dis-je ? - une photo amicale.

Il est vrai que depuis l'entrée des troupes ougandaises en RDC au motif d'accompagner les FARDC dans la guerre asymétrique contre les ADF, le courant semblait ne plus passer entre Kinshasa et Kigali, le courant semblait ne plus passer entre Kinshasa et Kigali, les autorités rwandaises s'estimant injustement marginalisées puisque déterminées à neutraliser au même moment les FDLR...

Mais voilà que quatre jours à peine après les retrouvailles, les espoirs suscités par cette rencontre sont refroidis par ce qui n'aurait jamais dû se reproduire : attaque et la reprise, par des éléments du M.23, des localités de Runyonyi et de la colline de Tshanzu desquelles ils avaient été chassés par les FARDC un certain 23 octobre 2013. Aux dernières nouvelles, Bunagana est vidée de sa population.

Oui, 9 ans après l'exploit des FARDC aidées en cela par la Brigade d'intervention constituée entièrement d'Africains (Tanzaniens, Sud-africains et Malawites) mais versée dans la Monusco au grand mécontentement des autorités congolaises, et 3 ans après l'alternance politique de janvier 2019, le M.23, visiblement soutenu par l'armée gouvernementale rwandaise (selon le communiqué officiel des FARDC), est rentrée sur le lieu du crime.

Ce qui doit interpellier l'opinion, c'est l'enchaînement des faits. En voici la démonstration, en les présentant à rebours :

– **nuît du 27 au 28 mars 2022** : attaque menée par les éléments du M.23 dont certains sont censés se trouver en Ouganda et au Rwanda, d'autres étant rentrés en RDC;

– **23 et 24 mars 2022** : réunion de haut niveau tenue à Aqaba avec pour participants pour les Grands-Lacs les délégations de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda ayant mutualisé leurs efforts en matière de renseignements sécuritaires;

– **18 mars 2022** : annonce, par l'administration américaine, des sanctions prises à l'encontre de l'homme d'affaires belge Alain Goetz pour tra-

fic illicite de l'or raffiné en Ouganda;

– **30 novembre 2021** : autorisation accordée par le président Félix Tshisekedi à l'armée ougandaise d'entrer sur le sol congolais pour traquer les rebelles ougandais des ADF opérant plutôt en RDC qu'en Ouganda, et cela en appui aux troupes congolaises. Il est à noter que les ADF sont soupçonnées de complicité avec des organisations djihadistes actives dans plusieurs régions d'Afrique (Sahel, Corne de l'Afrique, Afrique Orientale, Afrique australe, Grands-Lacs);

– **6 mai 2021** : proclamation par le président Félix Tshisekedi de l'état de siège pour combattre les ADF et tous les groupes armés congolais et étrangers écumant l'Est du pays.

PREUVE DE L'ÉCHEC

A l'heure du bilan pour les 11 premiers mois de l'état de siège (mai 2021-avril 2022), il s'avère que les résultats sur le terrain sont mitigés. La preuve, c'est la Monusco, en la personne du Général de division Benoît Chavanat, son commandant adjoint, qui va la donner en tirant la sonnette d'alarme.

Ainsi, du M.23, il déclare : « *Vous avez le M23 dont on sent quelques signes de regain d'activité notamment contre les FARDC directement mais indirectement sur les civils. Et vous avez plus au sud, bien sûr, les Mai-Mai qui s'en prennent à des communautés, vous le savez, sur les Hauts-plateaux* ».

Du groupe armé CODECO très actif en Ituri, il dit : « *... si on prend du nord au sud, de manière un peu caricaturale pour aller vite, nous avons le CODECO au nord qui ont un peu évolué dans leurs objectifs et qui s'en prennent, vous le savez, depuis quelques semaines aux camps de déplacés* ».

Des ADF, il avance : « *Vous avez évidemment les ADF qui sont combattus vigoureusement par les armées ougandaises en lien avec les FARDC et qui continuent à commettre ici ou là des atrocités...* ».

Sa conclusion est claire et glaçante à propos de la situa-



Le professeur Barnabé Kikaya Bin Karubi

tion sécuritaire : « *Il ne faut pas se cacher, elle a même tendance à se détériorer selon les zones* ».

Ce constat est la preuve de l'échec de toute la stratégie développée par le régime actuel et ses accointances contre celle érigée par le régime Kabila, fondée certes sur la diplomatie, mais sans céder sur la fermeté.

Des années durant, Joseph Kabila n'avait eu de cesse d'établir le lien de cause à effet entre l'exploitation illícite des ressources naturelles congolaises et l'activisme des groupes armés. On ne le croyait pas.

Des années durant, il insistait sur le lien de cause à effet entre les groupes armés et les gouvernements belligérants dont ceux de l'Ouganda et du Rwanda dans le captage desdites ressources. On ne le croyait pas.

Des années durant, il démontrait l'inefficacité de combattre par des méthodes classiques des groupes armés utilisant, eux, des méthodes asymétriques, entre autres la guérilla. On ne le croyait pas. Force est d'en admettre aujourd'hui l'évidence et la conséquence : toute la stratégie montée méticuleusement et exécutée scrupuleusement pour en finir avec la guerre de l'Est sur les plans militaire, diplomatique et socioéconomique a été systématiquement démontée pendant et après son règne. Pendant son règne parce qu'on ne voulait simplement pas de lui à la tête du pays à cause, on s'en doute, du contrat sino-congolais.

Et c'est maintenant seulement – sans qu'on en sache la raison exacte – que l'administration américaine se résout à en finir avec la pratique mafieuse à l'origine de la mort des millions de Congolais et de la destruction de leur tissu économique, social et environnemental, à savoir le

à plusieurs millions de personnes (entre 3,3 et 7,6 millions)» et on estime entre 300 et 600 millions USD d'or « *franchisées illégalement les frontières de la RDC chaque année* ».

Bien plus, toujours selon The Sentry, « *l'AGR aurait exporté pour environ 377 millions de dollars US d'or en 2017 vers une société affiliée à la raffinerie d'or belge Tony Goetz NV, basée à Dubai. D'après les dossiers de la Securities and Exchange Commission datant de 2018, 283 entreprises cotées aux États-Unis auraient répertorié la raffinerie belge comme l'un de leurs fournisseurs potentiels, bien que cette dernière ait échoué à un audit international majeur sur les...* »

Même Thierry Vircoulon, consultant pour des organismes de développement et d'aide humanitaire et des think tanks, fait observer que « *ce qui est reproché à cette entreprise, c'est d'acheter et de raffiner de l'or qui vient du Congo sans vérifier sa provenance et sans vérifier si cet or satisfait en effet aux critères de traçabilité et de certification qui ont été mis en place dans la législation congolaise* ».

DÉCOR D'AVANT DIALOGUE INTER-CONGOLAIS ET D'AVANT CONFÉRENCE DE GOMA

En conclusion, livrer l'information et sanctionner l'intéressé à coup de médiatisation, c'est bien. Mais, le mieux serait de publier l'identité des partenaires.

Après tout, il ne s'agit pas d'une raffinerie artisanale. C'est une raffinerie industrielle ayant pignon sur rue, et sans doute s'acquittant de ses obligations fiscales et douanières dans les pays d'accueil, en l'occurrence l'Ouganda et le Rwanda. Il va falloir des sanctions exemplaires.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'avec le regain d'activisme constaté en aval au niveau des groupes armés congolais et étrangers (ADF, M.23, CODECO etc.) – et en amont les armées gouvernementales congolaise, ougandaise et rwandaise, c'est quasiment le décor d'avant Dialogue intercongolais de 2002 et d'avant Conférence de Goma de 2009 sur la Paix, la Sécurité et le Développement qui se reconstitue.

C'est comme si on remettait le compteur à zéro.

BARNABÉ KIKAYA BIN KARUBI
ANCIEN MINISTRE, ANCIEN
AMBASSADEUR ET ANCIEN DÉPUTÉ.
PROFESSEUR À L'UNIKIN

L'ANAPI primée à Dubaï comme la 3^{ème} meilleure agence africaine de promotion des investissements

Pour ses vingt ans d'existence qu'elle venait de fêter cette année, l'Agence nationale pour la promotion des investissements vient de recevoir à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, un prix qui conforte son rayonnement bien au-delà des frontières de la République Démocratique du Congo. La 11^{ème} édition de l'Annual Investment Meeting (AIM), organisée du 29 au 31 mars 2022 au Centre des expositions de Dubaï, en marge de l'Expo 2020 Dubaï, a reconnu le grand travail qu'abat l'ANAPI sous l'impulsion de son dynamique directeur général, Anthony Nkinzo Kamole. Depuis Dubaï, l'ANAPI a été primée comme la 3^{ème} meilleure agence africaine de promotion des investissements. Une fierté nationale qui porte la signature d'Anthony Nkinzo.

ECONEWS

L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) a été primée à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, comme la 3^{ème} meilleure agence de promotion des investissements en Afrique.

Dirigée depuis cinq ans par Anthony Nkinzo, son directeur général, cette agence-conseil du Gouvernement en matière du climat des affaires vient d'être gratifiée de ce prix, au moment où elle fête cette année ses vingt ans d'existence.

En effet, ce prix vient confirmer le grand travail qu'abat Anthony Nkinzo pour plus de rayonnement de l'ANAPI. Depuis Dubaï où se clôture déjà l'Expo Dubaï 2020, ce sont les grandes prouesses qu'aligne Anthony Nkinzo, reconnues loin de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

Pour l'ANAPI, ce prix la conforte dans sa ferme volonté de donner plus de visibilité à l'exercice des affaires en RDC. Sans se laisser, le DG Anthony Nkinzo conti-

nue à mobiliser tous les services, publics et privés, impliqués dans la réforme du climat des affaires en RDC, se servant de la Feuille de route que venait de valider le Gouvernement.

LE GRAND MEETING DE DUBAÏ

En effet, ce prix a été attribué à l'ANAPI dans le cadre de la 11^{ème} édition de l'Annual Investment Meeting (AIM), organisée du 29 au 31 mars 2022 au Centre des expositions de Dubaï, en marge de l'Expo 2020 Dubaï, sous le patronage de Son Altesse Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-Président et Premier ministre des Emirats Arabes Unis, Souverain de Dubaï.

L'Annual Investment Meeting est une initiative du ministère de l'Economie des Emirats Arabes Unis conçue pour offrir un cadre d'échange mondial sur les principes clés qui sous-tendent les politiques, les stratégies et les pratiques d'investissement international pour le développement durable, afin de parvenir à une croissance mondiale intelligente et in-



Le DG Anthony Nkinzo présente avec fierté le trophée de l'ANAPI

clusive.

Avec la participation de certains des plus grands spécialistes mondiaux de la finance, l'édition 2022 d'AIM, placée sous le thème « Des investissements dans l'innovation durable pour un avenir florissant », consistera en des discussions stratégiques, des tables rondes, des présentations clés et des ateliers dont le principal objectif est d'attirer de nouveaux investisseurs, de créer et d'entretenir les villes du futur, mais également d'encourager et de renforcer l'esprit d'entreprise des jeunes.

Dans cette perspective, et à l'image de l'ouverture économique à l'international voulue par le

Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, un nombre considérable de startups et de petites et moyennes entreprises congolaises ont présenté leurs projets, produits et services aux milliers d'investisseurs des Emirats Arabes Unis et du monde annoncés à ces assises. L'ANAPI qui coordonne la participation de la RDC à ce rendez-vous international des investisseurs, a assuré le suivi de ces startups et PME, des formalités d'inscription à AIM 2022 à leur formation en vue du concours.

Et pour la première fois après trois participations à cet événement, la RDC a réussi, grâce à l'implication totale de l'ANAPI, à

qualifier cinq de ses représentants au concours de Pitch des projets innovants sur les 50 programmés. De l'agroalimentaire, à l'ingénierie en passant par le Design d'intérieur, de nombreux projets innovants y seront exposés. Une victoire supplémentaire pour le pays qui soigne encore un peu plus son image de marque et s'ouvre davantage au monde des investissements.

« DRC COUNTRY PRESENTATION » TENUE LE 30 MARS 2022

En outre, profitant de la vitrine exceptionnelle de la plus grande plateforme d'investissement au niveau mondial, la RDC a tenu une session de « présentation pays », le mercredi 30 mars 2022, au South Hall du Centre d'expositions de Dubaï à Expo Dubaï 2020, afin de mettre en évidence son potentiel économique inouï, promouvoir les opportunités d'investissement qu'elle offre et discuter des possibilités de collaboration avec des investisseurs venus de tous les coins du globe.

Aux côtés du vice-ministre du Plan, Crispin Mbadu Phanzu, du DG de l'ANAPI, Anthony Nkinzo Kamole, du DG de l'ANADEC, Ezéchiel Biduaya, et du DG de la Snel, Jean-Bosco Kayombo Kayan, l'occasion était bien propice pour présenter les enjeux et les raisons d'investir en RDC ainsi que les opportunités qu'offrent le dynamisme des PME congolaises et le potentiel énergétique exceptionnel de la RDC aux ministres, responsables des agences gouvernementales, organisations internationales et investisseurs inscrits pour participer à cette session.

Kinshasa annonce cette semaine des mesures d'atténuation de la guerre en Ukraine

FRANCIS M.

La guerre en Ukraine impacte déjà négativement l'économie congolaise, trop dépendante de l'extérieur. Au Gouvernement, des équipes d'experts travaillent sur un train de mesures d'atténuation de cette guerre sur la très fragile économie de la RDC.

Face aux répercussions de cette guerre en Ukraine, le Gouvernement Sama Lukonde annonce la publication cette semaine d'une batterie de mesures économiques urgentes pour stopper la spéculation des prix sur les marchés.

Au regard de la situation économique internationale marquée par la guerre en Ukraine

et la crise de la Covid-19, le Gouvernement de la République ne ménage aucun effort pour mettre sur pied des mesures économiques urgentes afin de permettre au pays de résister à la pression et d'arrêter la spéculation des prix qui s'annonce déjà sur les marchés.

C'est dans cette optique que le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a présidé, mardi 29 mars dernier, au ministère du Plan, la réunion de la commission ECOFIN du Gouvernement afin de prendre des dispositions idoines en République Démocratique du Congo.

Selon le ministre d'État au Plan, Christian Mwando Nsimba, qui a fait le compte



Le Premier ministre au sortir de la réunion de l'ECOFIN

rendu de cette importante réunion à la presse, d'ici la fin de la semaine, le gouvernement va communiquer sur des mesures économiques qui s'imposent pour faire face aux effets

dus à la guerre en Ukraine.

«Le Premier ministre a tenu à participer personnellement à la réunion de la commission ECOFIN parce que nous avons une situation in-

ternationale qui est due à la guerre de l'Ukraine et la crise Covid-19 qui fait qu'il y ait une pression qui a été constatée à travers le monde sur les prix. Et donc, le Premier ministre a jugé qu'il était important qu'il prenne les mesures urgentes de manière à pouvoir calmer la spéculation qui tend à se mettre en branle au niveau des marchés. Les mesures seront communiquées incessamment d'ici la fin de la semaine. Ce sont des mesures importantes pour stopper la spéculation et accroître notamment aussi la production locale qui est le seul moyen pour nous d'avoir une résilience en interne», a déclaré en substance Christian Mwando Nsimba.

**À DUBAÏ EXPO, GIMS OFFRE À FELIX TSHISEKEDI LE
DOUBLE DISQUE DE DIAMANT DE L'ALBUM
« CEINTURE NOIRE ».**



**MALEMBEMALEMBE
RDCEZAKOTELEMA**

#LECONGOQUIGAGNE

[@Lecongoquigagne01](#) [@Lecongoquigagne](#) [Lecongoquigagne](#)

Lutte contre la COVID-19 : le Japon fait don d'équipements à la RDC pour le renforcement de la chaîne de froid

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le Japon et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) soutiennent la chaîne de froid et la gestion des vaccins en République Démocratique du Congo. La remise d'un important lot d'équipements est une preuve d'engagement des partenaires à accompagner le gouvernement du pays bénéficiaire.

VÉRON KONGO

Grâce à un don du gouvernement japonais, la République Démocratique du Congo vient de bénéficier d'un lot d'équipements pour le renforcement de la chaîne du froid achetés par l'UNICEF en réponse à la pandémie de COVID-19.

C'est l'entrepôt du Programme Elargi de Vaccination (PEV) situé dans la commune de la N'Sele qui a servi de cadre, mardi 29 mars 2022, à la remise de ce don au ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Ces matériels d'une valeur avoisinant 2,5 millions de dollars américains sont remis dans le cadre du Programme de soutien d'urgence du gouvernement du Japon en réponse à la COVID-19. Ce projet vise, en complémentarité avec la facilité COVAX, à soutenir le gouvernement de la RDC, à gérer le Coronavirus, à travers l'acquisition d'équipements de la chaîne du froid et le renforcement de la capacité institutionnelle pour le

déploiement des vaccins contre cette pandémie à travers le pays.

Ces équipements composés de 100 réfrigérateurs solaires, 500 glacières, 1000 portes vaccins, 2 générateurs, 100 congélateurs, 3 chambres froides et 3 stabilisateurs de tension triphasés de 15 KVA seront directement acheminés dans cinq provinces, à savoir Kinshasa, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Haut-Katanga. Les provinces du Kwilu et du Nord-Ubangi recevront les deux chambres positives.

Ce don est en fait la réalisation de la promesse faite par le Japon lors du Sommet de la nutrition pour la croissance qui s'est tenu en décembre 2021. Afin d'assurer un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, le pays du Soleil Levant avait, à cette occasion, annoncé son engagement à fournir environ 10 millions de doses de vaccins aux pays africains ayant des besoins urgents en vaccins, en collaboration avec des partenaires et des



Le ministre de la Santé publique, l'ambassadeur du Japon et le représentant de l'Unicef visitent l'entrepôt où sont stockés les équipements

organisations internationales.

Dans son mot de remerciement, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani, a indiqué que la RDC et le Japon ont joint leurs efforts face à la pandémie de COVID-19. Ils sont unis par leur conviction partagée de l'importance de l'équité vaccinale dans le monde. Ces équipements, a-t-il fait savoir, sont arrivés au point nommé au moment où la RDC intensifie ses efforts de vaccination contre la COVID-19.

« En tant qu'acteur majeur pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle, le Japon attache une grande importance à la sécurité hu-

maine et au renforcement du système de santé. C'est dans cette optique que le gouvernement du Japon exprime la nécessité de conjuguer tous les efforts pour faire face à la COVID-19, en mettant l'accent sur la responsabilité de tous », a déclaré l'ambassadeur du Japon en RDC, Minami Hiro.

Quant au Représentant de l'UNICEF en RDC, Edouard Beigbeder, il avait auparavant rassuré que son organisme continuera à fournir un soutien technique au Programme Elargi de Vaccination (PEV) et au personnel des établissements de santé pour une meilleure utilisation de ces équipements, mais

aussi pour une conservation optimale des vaccins afin que la campagne de vaccination se poursuive dans toute la RDC.

L'UNICEF et le Japon, a-t-il poursuivi, sont mobilisés pour renforcer le système de santé congolais à faire face aux défis qu'impose la pandémie, mais aussi contenir et limiter l'impact de la COVID-19 en RDC.

L'UNICEF continuera à faciliter le stockage de vaccins et la chaîne du froid, en vue d'améliorer sur le long terme la vaccination de routine.

La disponibilité d'équipements de la chaîne du froid avec une capacité de stockage suffisante à tous les niveaux est un défi national important. D'autant plus qu'au plan opérationnel, les équipements de la chaîne du froid sont insuffisants et de nombreux centres de santé n'ont pas d'électricité.

En outre, depuis le lancement de la campagne de vaccination en avril 2021, plus de 816.000 personnes ont reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19, soit 1,51 % de la population adulte.

Pour rappel, le Japon a fait don de plus de 12 millions de dollars US en Afrique de l'Ouest et du Centre pour faciliter les efforts de l'UNICEF visant à aider les gouvernements à déployer des vaccins dans la région.

ESU : les travaux de la commission paritaire gouvernement-banc syndical des professeurs se clôturent ce vendredi

VÉRON K.

Débutés le lundi 28 mars 2022, les travaux de la commission paritaire gouvernement-banc syndical des professeurs convoqués par le ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) prennent en principe fin ce vendredi 1^{er} avril 2022.

Au cours de cette rencontre, il a été question d'harmoniser les vues sur la mise en application effective des dispositions contenues dans le protocole d'accord signé par les parties prenantes aux négociations. Car, les professeurs d'universités et instituts supérieurs ont souvent douté de l'honnêteté de leur employeur qu'est l'Etat. La preuve en est qu'il a fallu une forte pression de leurs différentes associations syndicales pour que le gouvernement se réveille de sa torpeur en convoquant les travaux de la



commission paritaire qui se tient à Bibwa, localité située dans la commune de N'Sele à Kinshasa. Car, face à la léthargie du gouvernement, le banc syndical des professeurs a même annoncé une grève sèche sur toute l'étendue du territoire national.

Toutefois, en attendant

les conclusions des travaux de la commission paritaire, les professeurs d'universités et instituts supérieurs, chefs de travaux et assistants n'ont toujours pas renoué avec les auditoires.

ECHOS RASSURANTS ?

Des nouvelles en provenance de Bibwa, il ressort

que les travaux évoluent normalement. C'est ce qui a certainement motivé le récent appel du RAPUCO (Réseau des associations des professeurs d'universités du Congo) à appeler les professeurs à reprendre les activités académiques suspendues pour promesses non tenues du gouvernement.

Le coordonnateur du RAPUCO, le professeur Rodolphe Iyolo, qui a fait cette annonce mardi 29 mars 2022 a fait savoir que les discussions sont intenses entre le gouvernement et le banc syndical.

« Nous travaillons sans relâche pour aboutir à un compromis en un temps record. Après trois jours de travaux, nous ne voyons pas pourquoi nous devons garder nos bases inactives. Nous leur demandons de reprendre les activités jusqu'à la fin des discussions », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Pour le moment, nous devons faire confiance à notre partenaire qu'est le gouvernement. C'est à la fin des travaux que nous nous prononcerons officiellement. A ce stade, nous avons déjà trouvé une solution à l'une de nos revendications ».

L'appel du coordonnateur du RAPUCO sera-t-il entendu ? Attendons la fin des travaux pour être fixé.

Afrique : la guerre de l'eau n'aura peut-être pas lieu

En Afrique, l'engagement des États à améliorer l'approvisionnement en eau de leurs populations débouche de plus en plus sur des coopérations entre pays. C'est notamment le cas de la Namibie et de l'Angola, du Lesotho et de l'Afrique du Sud ou encore de l'Égypte et du Tchad. Outre la combinaison des expertises sur le plan de la formation ou du développement de projets, la coopération entre États doit permettre le partage équitable de la ressource en eau et son utilisation durable, selon l'Organisation des Nations unies (ONU).

En Afrique, la crise de l'eau contrarie tout développement humain et entraine de larges segments de la population à vivre dans la pauvreté, la vulnérabilité et l'insécurité. La région d'Afrique subsaharienne, qui est la plus impactée, notamment par le manque d'eau potable, perd près de 500 enfants chaque année à cause de maladies diarrhéiques, indique l'Organisation des Nations unies (ONU).

Néanmoins de nombreux pays africains ont réussi à se démarquer par leur aptitude à développer des projets d'approvisionnement en eau en vue de promouvoir le développement durable. Cependant, avec le défi de la croissance démographique et du changement climatique, la demande se fait de plus en plus importante et dans certains États les ressources financières et techniques ne suffisent plus pour atteindre, à l'échéance, l'objectif de l'accès universel des populations à l'eau potable d'ici à 2030 tel que fixé dans l'Agenda de l'ONU.

QUELQUES INITIATIVES MAJEURES...

Le Lesotho et l'Afrique du Sud ont donc fait le pari de la coopération pour renforcer l'approvisionnement en eau de leurs populations. Les deux pays cofinancent ainsi le projet d'eau des hauts plateaux du Lesotho (LHWP). Il s'agit d'un projet binationnel divisé en plusieurs phases, établies par le traité de 1986 entre les gouvernements du royaume du Lesotho et de l'Afrique du Sud.

Selon les autorités du Lesotho, la première phase du projet a été achevée en 2003 et inaugurée en 2004. Dans sa deuxième phase, le projet LHWP permettra la réalisation de plusieurs infrastructures, notamment le barrage et le réservoir de Polihali en aval du confluent des rivières Orange-Senqu et Khubelu, dans le district de Mokhotlong au Lesotho. Le barrage affichera une capacité totale de stockage de 2.325 millions de m³ et sera soutenu par un barrage à selle. D'ici à 2026, le projet fournira de l'eau destinée à la consommation et à l'agriculture dans la province de Gauteng en Afrique du Sud, soit 1.260 milliards de m³ par an. Au Lesotho, le projet bénéficiera directement à plus de 85.000 personnes.

Si la Namibie recycle depuis plus de 50 ans les eaux usées en eau potable pour satisfaire les besoins d'une partie de sa population, la coupe est loin d'être pleine et le pays d'Afrique australe s'est résolu à collaborer avec l'Angola dans le cadre d'un projet hydraulique. Le canal Calueque-Oshakati (d'environ 150 km de long) qui approvisionne le nord de la Namibie et le sud de l'Angola a longtemps

souffert de la guerre civile dans le pays lusophone d'Afrique australe, ainsi que des prélèvements illégaux d'eau. À cela s'ajoutent d'importants problèmes de pollution et de sédimentation à l'origine de la dégradation de l'installation.

Ainsi, en février 2021, la Namibia Water Corporation (NamWater), l'entreprise publique responsable de la gestion de l'eau en Namibie a lancé la première phase du projet de rénovation du canal Calueque-Oshakati, qui transporte l'eau du barrage de Calueque, situé sur le fleuve Cunene, dans le sud de l'Angola. Le projet bénéficiera à 800.000 personnes en Namibie et à 100 000 autres en Angola.

Au-delà des projets concernant les infrastructures, des partenariats portant sur la formation naissent dans le domaine de l'eau en Afrique.

Un exemple de partenariat est illustré par celui conclu en septembre 2020 entre les professionnels tchadiens de l'eau et le syndicat des ingénieurs égyptiens. L'accord vise à outiller les experts du Tchad afin qu'ils puissent «faire un meilleur usage des technologies modernes». Il s'agit de technologies utilisées dans certaines usines d'eau potable et les stations d'épuration. Les ingénieurs d'Égypte (750.000) insisteront également sur les techniques de rationalisation de la consommation de l'eau au Tchad. Actuellement, une personne sur deux a accès à l'eau potable dans le pays d'Afrique centrale, soit un taux de 53 % selon la Banque africaine de développement (BAD).

L'Égypte de son côté est très avancée en matière d'innovations pour ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable. Sauf qu'aujourd'hui le pays d'Afrique du Nord est frappé de plein fouet par la sécheresse qui assèche le peu de ressources dont il dispose. L'Égypte ne dispose actuellement que de 60 milliards de m³, dont un demi-milliard de m³ d'eau souterraine non renouvelable répartie sur plusieurs parties du désert et 55,5 milliards de m³ proviennent du Nil. Le fleuve traverse plusieurs pays dont l'Éthiopie et le Soudan.

LA GESTION DE L'EAU TRANSFRONTALIÈRE, ENTRE CONFLIT ET CONCESSION

L'un des cours d'eau qui cristallisent le plus d'attentions en Afrique est le Nil, long de ses 6.178 km. Le fleuve traverse plusieurs pays sur le continent, à savoir l'Ouganda, la RD Congo, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi, l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie, avant de se jeter dans la mer Méditerranée. Mais c'est véritablement entre les trois derniers États sur cette liste que s'opère le conflit. À l'origine des



Le fleuve Nil, objet des tensions entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan

tensions, le barrage de la Renaissance que construit actuellement la partie éthiopienne.

L'Égypte et le Soudan, situés dans le bassin du Nil, dépendent de ce fleuve pour leur approvisionnement en eau, l'irrigation et la production d'électricité. Les autorités soudanaises et égyptiennes estiment que l'aménagement hydroélectrique récemment construit en territoire éthiopien affecte leur sécurité. Pour atténuer les dégâts, l'Égypte et le Soudan proposent un remplissage du barrage de la Renaissance sur 15 ans. Mais l'Éthiopie est décidée à remplir son barrage en 7 ans seulement. Pour mémoire, l'ouvrage disposera d'un réservoir de 79 milliards de m³, près de deux fois la capacité du réservoir du barrage des Trois-Gorges (45,3 milliards de m³) en Chine, considéré comme le plus grand aménagement hydroélectrique du monde, avec une capacité installée de 22.500 MW. À date, les négociations se poursuivent, alors que le gouvernement éthiopien inaugure la première unité de la centrale hydroélectrique du grand barrage.

Ces tensions autour du Nil donnent un aperçu de la difficulté dans la gestion des eaux transfrontalières sur le continent africain. Mais, tandis qu'entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie les tensions perdurent, d'autres pays ont su trouver des compromis sur l'utilisation de ce cours d'eau transfrontalier. C'est notamment le cas du Rwanda et du Burundi qui développent des projets communs autour du Nil. Le dernier en date est le projet de barrage polyvalent d'Akanyaru. La future retenue d'eau est destinée à l'approvisionnement en eau potable de 614.200 personnes dans les deux pays, et à la fourniture de l'eau pour l'irrigation de 12.474 hectares de terres agricoles. Pour mémoire, l'Akanyaru prend sa source dans les Hauts-Plateaux occidentaux du Rwanda et du Burundi, coule vers l'est puis le nord, le long de la frontière entre ces pays pour rejoindre la rivière Nyabarongo. Cette dernière est considérée comme l'une des sources du Nil.

L'Initiative du bassin du Nil (IBN) appuie la construction du barrage d'Akanyaru. Il s'agit d'un partenariat entre les 10 États riverains du Nil avec pour mission de «développer le fleuve de ma-

nière coopérative, de partager des avantages socioéconomiques substantiels et de promouvoir la paix et la sécurité régionales».

Autre exemple d'une alliance africaine qui fonctionne : celle tissée entre le Kenya et l'Ouganda pour réduire les conflits liés aux ressources en eau. Le dernier projet commun a été inauguré par les autorités des deux pays en 2021. Il s'agit du barrage de Kases construit pour promouvoir une paix durable entre les communautés de Pokot et de Turkana au Kenya, et la communauté de Karamojong en Ouganda. L'infrastructure affichera une capacité de stockage de 1,2 million de m³ d'eau.

L'APPUI DES ORGANISATIONS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

Si les installations construites au niveau des cours d'eau transfrontaliers permettent de mettre fin aux tensions entre États africains, elles sont loin de toujours résister aux épisodes de sécheresses qui ne cessent de s'aggraver. Et la ressource déjà insuffisante est également menacée par la pollution.

La gestion durable des cours d'eau transfrontaliers étant devenue urgente, plusieurs pays africains ont, en plus des engagements inter pays, décidé de faire confiance aux organisations internationales pour les soutenir dans l'amélioration de la gestion de leurs ressources en eau. Au moins cinq pays africains ont ratifié entre 2018 et 2021 la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Il s'agit du Tchad et du Sénégal en 2018, du Ghana (en 2020), ainsi que de la Guinée Bissau et du Togo en 2021. Au Cameroun et en Ouganda, les démarches devraient aboutir prochainement.

Encore appelée Convention d'Helsinki sur l'eau, l'instrument adopté en 1992 à Helsinki en Finlande est fondé sur un corpus juridique de droits et définit les obligations des pays situés en amont et en aval des cours d'eau. En adhérant à cette convention, chaque État s'engage ainsi à prévenir, à maîtriser et à réduire tout impact transfrontalier sur l'environne-

ment, la santé et la sécurité humaine, ainsi que la situation socioéconomique. L'ONU demande aussi aux parties prenantes de conclure des accords transfrontaliers et de créer des organes communs aux fins de coopération en matière de gestion et de protection de leurs eaux transfrontalières.

Outre des initiatives plus globales comme la Convention d'Helsinki sur l'eau ou encore l'Initiative du Bassin du Nil (IBN), d'autres programmes régionaux en faveur de la gestion durable des ressources en eau transfrontalières existent, notamment le programme quinquennal pour la gestion des ressources en eau transfrontalières d'Afrique australe. L'initiative soutenue par l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) vise à aider les pays membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) à travailler ensemble pour faire face aux défis écologiques actuels, notamment le changement climatique qui se manifeste dans cette région notamment par le stress hydrique. L'enjeu le plus prégnant reste l'accès à l'eau potable dans une sous-région où plusieurs pays doivent partager un même bassin fluvial.

Le bassin du fleuve Limpopo profite à plus de 18 millions de personnes, principalement au Botswana, au Zimbabwe, au Mozambique et en Afrique du Sud. L'autre bassin fluvial important dans la sous-région d'Afrique australe est l'Okavango, qui fournit de l'eau pour la consommation domestique et l'irrigation à plus d'un million de personnes en Angola, au Botswana et en Namibie. Dans le cadre du programme quinquennal pour la gestion des ressources en eau transfrontalières d'Afrique australe, lancé décembre 2019, l'Usaid et la SADC travaillent avec les organisations sous-régionales qui interviennent dans le secteur sensible de l'eau. C'est le cas de la Zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze (KAZA-TFCA), la fameuse zone des cinq frontières (Namibie, Botswana, Zimbabwe, Zambie et Angola) comprenant la majeure partie du bassin supérieur du fleuve Zambèze ainsi que le bassin et le delta de l'Okavango.

Des initiatives, entre autres, qui sont vues aujourd'hui comme des solutions efficaces aux problèmes de gestion des ressources en eau en Afrique, bien que les résultats tardent parfois à être visibles. Certains pays hors Afrique s'invitent également dans la danse de la coopération avec le financement de programmes, notamment le programme d'Appui à la gestion des ressources en eau pour la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience mis en œuvre par le Maroc et l'Allemagne, depuis janvier 2021. Au royaume chérifien, la Hongrie propose également des formations continues pour une meilleure gestion des ressources hydriques.

PAR INÈS MAGOUM (AFRIK21)

Sahara marocain : la position des Etats-Unis constante

La position américaine au sujet de l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara est constante depuis plusieurs administrations américaines, a indiqué mardi le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

ECONEWS AVEC MAP

Le plan marocain d'autonomie est l'unique solution que soutiennent les États-Unis d'Amérique et plusieurs autres pays comme l'Espagne récemment, l'Allemagne et d'autres États arabes et africains, a dit M. Bourita qui s'exprimait lors d'une conférence de presse avec son homologue américain, Antony Blinken, à l'issue de leurs entretiens à Rabat.

A ce propos, M. Bourita a rappelé le message adressé à SM le Roi Mohammed VI par le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, dans lequel l'Espagne considère l'initiative marocaine d'autonomie comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend autour du Sahara, faisant état d'une « évolution positive que nous saluons et qui balisera la voie vers une nouvelle page dans le registre des relations entre les deux pays ».

Nullement « isolée », la position espagnole s'inscrit dans une dynamique internationale de soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme solution réaliste et crédible du différend artificiel autour du Sahara, a poursuivi le ministre, affirmant que cette position est également « celle des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Allemagne et de plusieurs pays arabes et africains ».

Il est temps pour l'Europe de sortir de sa « zone de confort » en lien avec ce conflit, car « l'appui d'un processus visant à trouver une solution à un différend n'est

guère un appui à son règlement », a soutenu M. Bourita, ajoutant qu'il « est facile de dire qu'on soutient ce processus alors que ce dernier pourrait durer des décennies ».

« L'essentiel en cette étape est de passer à des efforts orientés vers l'appui de l'initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine comme solution du différend artificiel autour du Sahara », a-t-il conclu.

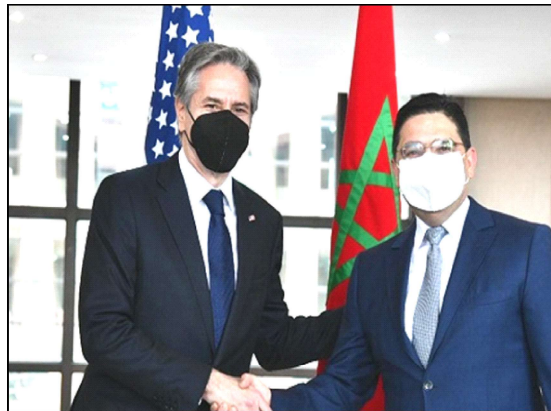
L'INITIATIVE D'AUTONOMIE, UN « PLAN CRÉDIBLE »

L'initiative d'autonomie proposée par le Maroc pour mettre fin au conflit autour du Sahara se veut une approche qui répond aux besoins et aspirations des populations du Sahara, a affirmé le Secrétaire d'État américain, Antony Blinken.

« Nous voyons dans le plan d'autonomie du Maroc un plan crédible, sérieux, et réaliste (...) C'est une approche qui peut répondre aux besoins et aux aspirations » des populations du Sahara, a souligné M. Blinken dans une interview accordée à la chaîne « Medi1 TV ».

Le responsable américain a fait part du soutien de son pays à l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, dans la conduite du processus politique sur la question du Sahara, sous les auspices des Nations Unies.

« Il y a un travail très important mené par l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Staffan de Mistura, que nous soutenons. Nous l'avons évoqué aujourd'hui avec mon collègue et mon ami



Le secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, lors de son récent séjour au Maroc

Nasser Bourita (...) Nous allons donner suite dans les semaines à venir », a indiqué le Secrétaire d'État américain.

LE MAROC, UN PARTENAIRE FORT DES ETATS-UNIS

Le Maroc constitue un partenaire fort des États-Unis d'Amérique à l'échelle mondiale, note Antony Blinken. Le chef de la diplomatie américaine a hautement salué ce partenariat dont les deux parties « examinent aujourd'hui les moyens de renforcement, non seulement sur le plan bilatéral mais aussi pour englober d'autres régions du monde, notamment le continent africain ».

Les États-Unis considèrent ce partenariat comme stratégique compte tenu de la relation forte liant les deux pays, a-t-il souligné. « Nous œuvrons de concert et de manière directe au bénéfice de nos deux pays et de nos deux peuples », dans plusieurs domaines dont la coopération sécuritaire et la lutte contre le changement climatique et la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-il dit.

Dans ce cadre, Wa-

shington reconnaît le rôle important que joue le Maroc dans le maintien de la sécurité et de la stabilité régionales et la contribution à la réalisation de la paix et de la prospérité dans la région, a affirmé M. Blinken, notant que les deux parties « coopèrent étroitement dans le traitement des questions régionales comme le Sahel, la Libye et la lutte anti-terrorisme ».

Le Maroc a, dans ce sens, « fait montre d'un leadership accru au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et la Coalition mondiale contre Daesh », a-t-il mis en exergue.

Sur le plan de la coopération en matière de lutte contre le changement climatique, le Secrétaire d'État américain a indiqué que la multiplication des vagues de sécheresse au Maroc, aux États-Unis et à travers le monde rend nécessaire la conjugaison des efforts pour faire face aux changements climatiques.

Il a relevé que le Maroc est considéré comme un pionnier à l'échelle mondiale dans ce domaine, le Royaume s'étant fixé l'objec-

tif ambitieux de porter à 63 pc la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à l'horizon 2035. Le Maroc est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif et même le dépasser, a estimé M. Blinken, soulignant qu'une part de 45 pc de la production marocaine d'électricité provient de sources renouvelables.

D'autre part, il a fait savoir que le Maroc et les États-Unis œuvrent conjointement pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, saluant les efforts menés par le Royaume dans ce domaine sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI.

M. Blinken a aussi affirmé que les États-Unis portent une grande estime à la contribution du Maroc aux efforts de lutte contre cette pandémie dans d'autres pays.

Sur un autre plan, le Secrétaire d'État américain a affirmé l'engagement de son pays à œuvrer conjointement avec le Maroc pour réaliser une avancée palpable dans des domaines prioritaires, comme la promotion de la liberté d'expression, la création des associations, la réforme du système de la justice pénale, les droits des femmes et l'égalité entre les sexes.

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, est arrivé, lundi soir au Maroc, pour une visite de travail. Cette visite est l'occasion de passer en revue les différents volets d'une coopération solide et multiforme entre deux alliés partageant une vision et des valeurs communes et animés par la même détermination à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat au service du développement et de la paix régionale et internationale, selon un communiqué du Département d'État américain.

Bamako réceptionne de nouveaux hélicoptères de Russie

ECONEWS AVEC VOA/AFRIQUE

Le ministre de la Défense malien Sadio Camara, un des hommes forts de la junte au pouvoir, a réceptionné mercredi soir de nouveaux équipements militaires dont deux hélicoptères de combat livrés par la Russie, a constaté un correspondant de l'AFP. La livraison de ce matériel est le « fruit d'un partenariat sincère et très ancien », a assuré l'armée malienne sur son site internet. Les colonels, qui ont pris le pouvoir par la force en août 2020 dans ce pays en pleine tourmente sécuritaire, se sont depuis tournés vers la Russie

et détournés de la France, engagée militairement contre les jihadistes depuis 2013. La France et ses alliés européens au sein du regroupement de forces spéciales Takuba viennent d'annoncer leur retrait militaire du Mali.

La Russie avait jusqu'à mercredi livré au Mali au moins quatre hélicoptères et des armes. Le Mali a accueilli en grand nombre ce que la junte présente comme des instructeurs russes.

La France et ses partenaires dénoncent pour leur part le recours fait selon eux par la junte aux services de la société privée russe de sécurité Wagner, aux agisse-

ments décriés. La junte dément et parle de partenariat ancien avec l'armée russe.

Les équipements acheminés par avion transporteur russe et réceptionnés mercredi soir sur la base militaire de l'aéroport de Bamako sont composés d'« hélicoptères de combat, (de) radars dernière génération et beaucoup d'autres matériels nécessaires dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme », dit l'armée sur son site.

Deux hélicoptères et au moins cinq camions de transport ont été observés. Parmi les équipements figure un radar 59N6-TE, a dit le colonel Sadio Camara. « Ce radar est

capable de détecter en 3D des objets volant à une vitesse pouvant atteindre 8.000 km/h », a-t-il déclaré.

« Aujourd'hui nous pouvons dire avec fierté que notre armée nationale est capable d'opérer en toute autonomie sans demander de l'aide à qui que ce soit », a-t-il assuré, référence à la dépendance jusqu'à récemment des forces maliennes aux moyens aériens étrangers, notamment français.

Aucune information n'a été rendue publique quant aux conditions d'acquisition des équipements.

Le ministre de la Défense ainsi que le chef d'état-

major de l'armée de l'air, le colonel Alou Boï Diarra, s'étaient rendus discrètement en Russie début mars, en pleine guerre russo-ukrainienne. La livraison de matériel supplémentaire avait été discutée, avaient indiqué à l'époque deux responsables militaires sous le couvert de l'anonymat.

Le Mali a compté au nombre des pays qui se sont abstenus de voter les deux résolutions adoptées en mars à une écrasante majorité par l'Assemblée générale de l'Onu et exigeant que la Russie cesse immédiatement les opérations militaires en Ukraine.

Akinwumi Adesina, président de la BAD : « L'Afrique doit s'armer pour éviter les pressions alimentaires »

L'avenir à court et moyen terme de l'approvisionnement alimentaire et de la production agricole est actuellement au cœur des préoccupations en Afrique, alors que les prix des matières premières flambent sur fond de crise ukrainienne et de sanctions contre la Russie. Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, qui entend mobiliser un (1) milliard de dollars en faveur de l'agriculture en plus des projets qui bénéficieront d'une partie des 32 milliards de dollars récoltés lors des boardrooms de l'Africa Investment Forum, estime que les voies de secours pour le continent devraient être multipliées.

Riz, blé, maïs, soja, ... Pendant que les prix sur les marchés explosent suite à la guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie, plusieurs économies dans le monde trinquent sous la menace de l'insécurité alimentaire, obligeant certaines à casser leur tirelire. Mais pour le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina - qui s'est exprimé récemment lors d'une rencontre dématérialisée avec des journalistes - le mot d'ordre est sans appel : « Face à l'augmentation des prix des matières premières notamment agricoles, l'Afrique doit se préparer à répondre de manière conséquente, afin d'éviter les pressions de l'insécurité alimentaire », a-t-il déclaré à La Tribune Afrique.

DES MILLIARDS DE DOLLARS EN COURS DE MOBILISATION

Le leader nigérian qui venait de présider les séances de boardrooms de l'Africa Investment Forum (AIF) organisées virtuellement du 15 au 17 mars se réjouit que sur les 32 milliards de dollars collectés à cet occasion pour des projets en Afrique, « il y a eu beaucoup d'intérêt pour l'agriculture ». A côté, la BAD va mobiliser une facilité d'urgence de 1 milliard de dollars pour couvrir le riz, le blé, le maïs, et le soja, dans le but de soutenir les pays du con-

tinents fortement dépendant des importations.

« L'Ukraine et la Russie présentent à titre d'exemple plus de 70% des importations de céréales de l'Égypte et le tiers des importations d'Afrique de l'Est. Avec ce qui se passe en ce moment, la situation de crise alimentaire va s'aggraver », a souligné le président de la BAD avant d'ajouter : « Ce que nous essayons de faire, c'est de nous assurer que nous investissons beaucoup dans l'agriculture... Nous en discutons avec nos partenaires avant de pouvoir faire des annonces ».

LES PAYS AFRICAINS FACE À L'URGENCE ALIMENTAIRE

Les marchés sont effectivement en ébullition depuis plusieurs semaines, en raison des répercussions économiques et humanitaires du conflit ukrainino-russe. Si les cours du blé et du maïs étaient en baisse à l'ouverture des marchés ce lundi 28 mars, ceux-ci restent à des niveaux élevés. D'ailleurs dans sa dernière perspective économique publiée le 17 mars, l'OCDE reste pessimiste et ne s'attend pas de sitôt à un retour à la normale. Un pays comme le Rwanda - dont les importations de céréales ont franchi la barre des 44 millions de dollars pour plus de 177.700



Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD).

tonnes en 2020 et à 64% assurées auprès des Russes - prévoit déjà une facture explosive et cherche d'autres fournisseurs. A cela s'ajoute la hausse des prix des fertilisants - sur fond de hausse du cours du gaz - qui renforce le spectre de l'improductivité agricole.

Si à la veille du Ramadan, les pouvoirs publics en Afrique du Nord encadrent le secteur pour rassurer les populations, dans certains pays au Sud du Sahara, les professionnels de la boulangerie notamment plaident déjà pour revoir le poids de la baguette.

« Même avant la guerre, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pesait sur les budgets des ménages et des gouvernements dans de nombreux pays plus petits et plus pauvres dont les économies avaient également été parmi les plus lentes à se remettre de la pandémie de COVID-19. De nouvelles flambées de prix déclenchées par le conflit en Europe de l'Est menacent désormais d'aggraver la pauvreté et l'insécurité

alimentaire », alerte Ngozi Okonjo Iweala, directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans une tribune publiée mardi dernier sur Project Syndicate.

DES PROJETS « ENCOURAGEANTS », MALGRÉ TOUT...

Akinwumi Adesina estime tout de même « encourageant » les différents projets transformateurs en gestation dans différents pays africains. « Si nous prenons la Côte d'Ivoire où je suis basé, le lancement du pôle agro-industriel spécial dans le Nord permettra la mise en place d'infrastructures pour la production et l'ajout de valeur à la chaîne de valeur des céréales... Je voudrais d'ailleurs saluer l'action du président d'ailleurs Alassane Ouattara et son leadership parce qu'ils vont transformer le secteur agricole », a déclaré le président de la BAD, évoquant également le projet national ivoirien autour du cacao dont le pays est le premier producteur mondial ou encore le projet de

produits laitiers en Angola ou le projet national de transformation du riz local au Togo.

En parlant de projets transformateurs, Aliko Dangote - première fortune africaine - faisait la une des médias la semaine dernière pour avoir inauguré à Lagos son usine d'engrais de 2,5 milliards de dollars pour une capacité de 3 millions de tonnes par an, soit l'une des plus grandes au monde. Un coup inédit du secteur privé dans ce mastodonte économique d'Afrique de l'Ouest qui importe environ 5,5 milliards de dollars de céréales par an, selon les données du Bureau national des statistiques. Alors que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) est progressivement mise en place, ce type d'initiatives est plutôt très apprécié, au moment où le continent poursuit son développement. Assistera-t-on à la multiplication de ce type de projets pour (enfin) bâtir une solide sécurité alimentaire sur un continent qui, selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), dispose de 60% des terres arables non exploitées dans le monde ? « C'est maintenant ! »

Dans une tribune co-signée avec Patrick Verkoijen, PDG du Centre mondial sur l'adaptation et Anne Beathe Tvinnereim, ministre norvégienne du Développement international publiée vendredi 25 mars sur Thomson Reuters Foundation, Akinwumi Adesina évoque la « menace d'une catastrophe silencieuse en Afrique ». « S'il n'y a jamais eu un moment pour augmenter considérablement la production alimentaire en Afrique, c'est maintenant ! », martèlent les auteurs.

RISTEL TCHOUNAND (LA TRIBUNE AFRIQUE)

De Croo répond à Zelensky: « Une intervention de l'Otan en Ukraine ferait basculer toute l'Europe »

ECONEWS AVEC LESOIR.BE

« L'Europe commettrait une terrible erreur si elle faisait attendre l'Ukraine jusqu'au processus formel d'adhésion à l'UE », a jugé le Premier ministre Alexander De Croo jeudi à la Chambre, en réponse au discours prononcé par le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

« L'adhésion (à l'Union européenne) est un processus long et exigeant, à juste titre. Nous devons donc mettre en place une solution plus rapide et plus directe. Une intégration



Intervention du président ukrainien au Parlement fédéral belge

économique accélérée de l'Ukraine et de l'Europe », a-t-il plaidé, citant également le programme Erasmus.

« La lutte que vous conduisez n'est pas seulement une lutte pour la survie de l'Ukraine, c'est aussi un com-

bat pour la pérennité de nos valeurs communes de liberté et de démocratie », a estimé le Premier ministre.

Il a cependant justifié l'absence de réponse à la demande ukrainienne d'instaurer une zone d'exclusion aérienne : « Je comprends votre frustration. (...) Disons-le sans détour : cela signifierait abattre des avions russes et enclencher ainsi une escalade qui pourrait faire basculer toute l'Europe. Il y aurait encore plus de victimes, la guerre s'étendrait et nous éloignerait d'autant plus d'une

solution. L'Otan n'est pas partie prenante à ce conflit. Et elle ne doit pas le devenir ». « Néanmoins, nous sommes appelés à choisir un camp. La Belgique l'a fait et elle continuera à le faire. Nous maintiendrons notre soutien à l'Ukraine », a assuré Alexander De Croo. « Un soutien politique, en infligeant des coûts économiques élevés à la Russie. Un soutien diplomatique, en isolant ce pays. Un soutien militaire et humanitaire, en accueillant les personnes qui fuient les missiles et les bombes russes ».

Naufrage de la RDC face au Maroc : Cédric Bakambu dresse un sévère réquisitoire

Après le naufrage, le 29 mars 2022 à Casablanca, au Maroc, des Léopards de la RDC face aux Lions de l'Atlas du Maroc, battus quatre à un (4-1), l'heure est à la remise en cause de toute l'organisation qui a entouré la double confrontation entre les deux équipes. Deux jours après la déroutante des Léopards, Cédric Bakambu, célèbre attaquant de l'équipe nationale de football de la RDC, a rompu le silence. Dans un sévère réquisitoire, il s'en prend au staff technique des Léopards et aux failles d'organisation qui ont entouré ces deux rencontres.

FRANCIS M.

Après la gifle reçue, le 29 mars 2022 à Casablanca au Maroc, les langues se délient au sein de l'effectif des Léopards. Le premier à rompre le silence est l'attaquant vedette des Léopards, Cédric Bakambu. Dans un message audio, largement relayé sur les réseaux sociaux, Cédric Bakambu revient sur ce qui a précipité le naufrage des Léopards.

« Les matchs comme ça, il faut aller avec les hommes qui connaissent. J'ai l'impression que le coach et son staff ne connaissent pas l'historique, ne connaissent pas les joueurs, ne

connaissent pas le passé, etc. Dans ce genre de match, il faut des joueurs qui ont de l'expérience et qui sont capables de ressortir le ballon », a dit Cédric Bakambu. Et d'ajouter : « Pour moi, Gaël doit commencer le match. Gaël je lui dis tu veux jouer avec qui et il me dit Mpoku. Un mec comme Kebano, ça fait longtemps qu'il est en sélection. Ces mecs-là se connaissent. Wissa a bien fait le match aller, ce n'est pas grave, mais Bastien ne devait pas jouer ce match-là. Ce n'est pas qu'il n'est pas bon, mais pour ce genre de match il faut de la bouteille, il faut prendre des ballons, il faut obtenir des fautes, il faut le conserver, il faut faire jouer son équipe; bref, on ne te demande pas de faire un match normal mais là on demande de faire le Match. C'est le match qu'il faut jouer sans se cacher. Si tu te



Cédric Bakambu, l'international congolais

cache, tu donnes de la confiance à l'adversaire et nous, c'est là qu'on a péché. Nous leur avons donné trop de forces. C'est ça qui nous a tués ».

L'attaquant marseillais fustige le manque d'engagement des joueurs. Il prend pour exemple l'animation au sein de l'Olympique de Marseille : « Tu n'as juste qu'à regarder les buts que je mets à Marseille, le premier but que j'ai mis à Lens où je combine avec Guindouzi et il me met en profondeur. Ce que je veux dire, ce qu'il y a de la recherche. Le dernier but que j'ai mis avant d'aller en sélection là, pareil. Hier (Ndlr : le 29 mars à Casablanca), ce n'est pas possible. J'essaie de m'associer, j'essaie, mais ça ne va pas. Moi, je ne m'en veux pas parce que le truc était prévisible et à un mo-

ment donné, il faut que chacun prenne sa responsabilité, même nous les joueurs ».

Il d'avis que la déroutante de 29 mars était prévisible, au regard de la composition de départ de l'équipe. « J'ai vu la compo. Deux jours avant le match, j'étais au courant. J'étais en discussion avec le coach et j'étais au courant de ce qui allait se passer. Je l'ai dit aux joueurs... Vous savez très bien qu'en jouant comme ça, on va se faire chamber. Mais non, vu que le coach voulait satisfaire tout le monde, que ces trois défenseurs ne se fassent pas la guerre, il les a mis tous les trois. Il fallait jouer offensif. Voilà à la deuxième mi-temps comment on a joué haut. On a commencé à récupérer des ballons haut et on a marqué ».

Son verdict est sans

appel : « Nous leur avons trop facilité le match. Je ne dis pas qu'on doit faire un match nul ou gagner mais même si on perd mais nous leurs avons trop facilité le match. Et les arabes tu sais lorsqu'ils sont en confiance, chez eux, stade plein, là c'est fini ».

L'échec du Maroc doit servir de nouveau départ pour réorganiser le football congolais, à l'instar d'autres fédérations africaines, pense Bakambu.

« Le Mali, ils n'ont rien, ils n'ont pas d'argent, mais ils sont organisés, ils ont des académies, ils ont des centres, ils ont des stades. La Tanzanie, ils ont des stades de fou. Sénégal, ils ont des stades, mais nous, on n'y arrive pas. On n'a pas cette culture de football. Vous voulez aller loin dans la compétition, mais vous ne mettez pas des moyens. Pour moi, on ne se donne pas le moyen de réussir dans le football, dans tout, notamment dans les infrastructures, dans le choix, dans le truc de coach, bref dans tout ».

En attendant le prochain round pour la qualification au Mondial 2026, la RDC doit déjà se préparer aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Côte d'Ivoire 2023.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Qatar 2022 : trois départs de sélectionneurs africains faute de qualification

ECONEWS AVEC
AFRICANEWS.COM

Augustine Eguavoen a quitté son poste de sélectionneur intérimaire des Super Eagles après l'élimination du Nigeria lors de la qualification de la Coupe du monde au Qatar face au Ghana.

Eguavoen travaillait en tant que directeur technique de la Fédération nigérienne de football avant d'être nommé

intérimaire, en remplacement de l'Allemand Gernot Rohr en décembre 2021. Avec sa sélection, il n'avait pas franchi le cap des huitièmes de finale à la dernière Coupe d'Afrique au Cameroun éliminé par la Tunisie.

Augustine Eguavoen a été capitaine du Nigeria lors de la victoire en finale de la CAN 1994 contre la Zambie.

Autre départ, celui de l'entraîneur portugais Carlos

Queiroz. Ce dernier a fait un message d'adieu à la fédération égyptienne et aux joueurs, après avoir manqué de qualifier les Pharaons pour une quatrième participation à la Coupe du monde qui se jouera en décembre prochain au Qatar.

Ancien entraîneur principal du Portugal et du Real Madrid, Queiroz avait dirigé comme entraîneur adjoint le club de Manchester United

avant de rejoindre l'Égypte en septembre 2021, en remplacement de Hossam El Badry.

En RDC, l'entraîneur Hector Cúper a finalement annoncé son départ de la tête de l'équipe nationale de football, les Léopards, dix mois après sa nomination.

Selon plusieurs sources locales, le sélectionneur a décidé de partir malgré la proposition de prolongation de son mandat.

Tirage au sort des groupes ce vendredi à Doha

N.K.

Le tirage au sort pour la constitution des groupes de la phase finale de la Coupe du monde de football, Qatar 2022, a lieu ce vendredi 1^{er} avril à Doha (Qatar).

LES 27 QUALIFIÉS POUR LE QATAR

À huit mois de la compétition qui démarre en décembre prochain au Qatar, 27 pays sur les 32 attendus ont

déjà validé leur ticket, dont **zone Afrique** : Cameroun, Ghana, Maroc, Sénégal, Tunisie; **zone Amérique du Nord** : Canada; **zone Amérique du Sud** : Argentine, Brésil, Équateur, Uruguay; zone Asie : Arabie saoudite, Corée du Sud, Iran, Japon, Qatar (pays hôte); **zone Europe** : Allemagne, Angleterre, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Serbie, Suisse.

LES ÉQUIPES EN ATTENTE

En Europe, la demi-finale des barrages entre l'Écosse et l'Ukraine a été reportée en juin pour cause de la guerre en Ukraine. Le vainqueur de la confrontation défiera le pays de Galles, tombeur de l'Autriche (2-1).

En Amérique du Nord, la dernière journée du groupe de qualifications devait être disputée dans la nuit de mercredi 30 à jeudi

31 mars. Deux nouveaux participants devaient être connus dès jeudi. Les États-Unis et le Mexique sont qualifiés aux côtés du Canada. La quatrième position est synonyme d'un barrage qualificatif à disputer en juin face au vainqueur du barrage de la zone Océanie. Les îles Salomon et la Nouvelle-Zélande seront aux prises mercredi à 19 heures pour sortir de la zone Océanie.

Conseil national de sécurité : chasse à l'homme des proches de François Beya

Au Conseil national de sécurité (CNS), il n'est pas bon d'avoir été un proche collaborateur de l'ancien conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité, François Beya Kasonga. Des échos parvenus à Econews font état d'une traque systématique de tous ceux qui ont eu à travailler avec François Beya. C'est une chasse à l'homme qui ne dit pas son nom, dénoncent ces agents et cadres du service du conseiller spécial (SCS) en matière de sécurité dans une lettre datée du 30 mars 2022 qu'ils adressent au directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Guylain Nyembo. Se considérant « exclus » du système depuis la mise à l'écart de François Beya, ces agents et cadres du SCS font donc recours au dircab Nyembo pour obtenir gain de cause.

« Nous, agents et cadres exclus du service du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, sans vouloir nous y opposer, souhaiterions qu'en vertu du principe du parallélisme des formes, la décision de fin de service soit signée par l'autorité compétente qui devrait aussi notifier aux différents services de provenance de certains agents et cadres de la fin de leur détachement », portent-ils à l'attention du Dircab Nyembo. Avant de poursuivre : « Aussi, nous saurions-nous gré, Monsieur le directeur de cabinet, de bien vouloir plaider auprès de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, pour que nos droits soient respectés ». Voici une copie (en format word) de la lettre qu'ils adressent au directeur de cabinet du Chef de l'Etat.

ECONEWS

Concerne : Notre situation administrative

Monsieur le directeur de cabinet,

Nous, agents et cadres du service du conseiller spécial (SCS) du Chef de l'Etat en matière de sécurité avons, le 24 Mars 2022, reçu par voie électronique (Whatsapp) une lettre signée par la dircab du SCS, le 21 mars 202, et nous transmise par le numéro +243 999399150 nous demandant d'accuser réception et de passer déposer les badges valant carte de service.

Monsieur le directeur de cabinet,

Par votre lettre numéro 0213/02/2022 du 08/02/2022, le conseiller spécial ad intérim, qui nous lit en copie, était désigné pour assumer l'intérim du conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité empêché, conformément aux dispositions de l'ordonnance numéro 92-144 du 2 octobre 1992 portant créa-

tion, organisation et fonctionnement du service du conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité.

Les décisions prises par le précité ; à savoir le Conseiller Spécial a.i, ne cadrent pas avec les prescrits des lois de la République ; notamment en matière d'administration publique.

En effet, depuis la désignation du conseiller spécial a.i, il a été demandé à tous les agents et cadres de rester chez eux en attendant de nouvelles dispositions.

Pendant ce temps, nous avons constaté que certains agents et cadres du Service du Conseiller Spécial (SCS) ont été appelés à reprendre le service et d'autres non, alors que nous avons tous été nommés par la même décision du Conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité empêché dont l'ordonnance de nomination n'est pas encore abrogée.

Pire encore, ceux qui n'ont pas été appelés ont été privés de leurs salaires du



Les anciens collaborateurs de François vivent les martyrs au CNS

mois de mars 2022 ainsi que d'autres avantages sociaux, notamment les soins médicaux et carburant au mépris des us et coutumes de l'administration publique et sans avoir été notifiés par l'autorité compétente.

C'est seulement, le 24 mars 2022, qu'une lettre uniforme de fin service nous sera envoyée par voie électronique (Whatsapp) alors

que bon nombre d'agents et cadres exclus étaient en détachement en provenance des services publics de l'Etat.

Tous ces faits apparaissent, pour nous agents et cadres exclus, comme un acharnement contre une catégorie des collaborateurs du conseiller spécial empêché et une violation flagrante de nos droits acquis.

Monsieur le directeur de cabinet,

Nous, agents et cadres exclus du service du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, sans vouloir nous y opposer, souhaiterions qu'en vertu du principe du parallélisme des formes, la décision de fin de service soit signée par l'autorité compétente qui devrait aussi notifier aux différents services de provenance de certains agents et cadres de la fin de leur détachement.

Aussi, nous saurions-nous gré, Monsieur le directeur de cabinet, de bien vouloir plaider auprès de son Excellence monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat pour nos droits soient respectés.

Veillez agréer, Monsieur le directeur de cabinet, l'expression de notre haute considération.

POUR LES AGENTS ET CADRES EXCLUS DU SCS

LE COORDONNATEUR

- BOSOLO MUNDOMBELE ADONIS

LES CONSEILLERS

- BAFALA ITUMBELA JOSÉ

- TSHITENGE NKOLOMONI PROSPER

Rétablissement de l'autorité de l'Etat sur la baie de Ngaliema : Ngobila et Molendo Sakombi sur le terrain

ECONEWS

Sur instruction du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentyng Ngobila Mbaka, a visité jeudi le site de la baie de Ngaliema victime des constructions anarchiques.

Accompagné du ministre national des Affaires foncières, Sakombi Molendo, de son directeur de cabinet, Me Freddy Bonzeke Iliki, ainsi que du patron de la Police/Ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, le premier citoyen de la ville de Kinshasa s'est imprégné de l'occupation anarchique de cet espace qui, selon un plan gouvernemental, devrait accueillir un projet gigantesque à impact social.

Sur place, l'autorité urbaine a ordonné l'arrêt des travaux de construction de différents bâti-

ments qui y poussent déjà. Il a aussi instruit son directeur de cabinet de convoquer tous les occupants de cet espace, qui doivent se présenter dans un bref délai avec leurs documents parcellaires. Question de permettre aux services de l'hôtel de ville de procéder à l'analyse de chaque document.

Avant de quitter le lieu, l'autorité urbaine a calmé les marchandes en colère pour avoir été chassées du lieu où elles se livraient aux travaux agricoles par ces occupants.

Du côté du commandant de la Police nationale congolaise de la ville de Kinshasa, on attend les instructions de la hiérarchie pour démolir ces constructions anarchiques.

LA POLICE N'ATTEND QUE LE GO

« Dès que le gouverneur nous notifie par un arrêté, on viendra avec les engins pour tout dé-



Le ministre des Affaires foncières, Aimé Molendo Sakombi, et Gentyng Ngobila, gouverneur de la ville de Kinshasa, étaient jeudi en visite sur la baie de Ngaliema

moler (sur la baie de Ngaliema où le gouvernement compte construire la corniche de Kinshasa), mais l'espace est envahi par les constructions anarchiques. Nous allons tout détruire », prévenait le général Sylvano Kasongo.

« La baie de Ngaliema est un endroit où l'on ne peut pas cons-

truire. C'est un endroit réservé pour que la ville respire, mais il y a des individus qui se sont arrangés avec des chefs coutumiers pour venir construire anarchiquement », déplorait-il, tout en soulignant que « nous sommes descendus sur ordre du Premier ministre, nous avons aussi été réquisitionnés par

le ministre de l'Urbanisme et Habitat ainsi que celui des Affaires foncières pour y mettre de l'ordre ». Le général Sylvano Kasongo avait rappelé que « personne n'est au-dessus de la loi. C'est un espace appartenant à l'Etat. Que ce soit une propriété privée d'un général, d'un ministre ou députés, nous allons le démolir. Ceux qui ont des documents n'auront qu'à aller voir l'autorité urbaine. Il y a des limites. On ne peut pas construire n'importe où et n'importe comment », avait-il indiqué.

Le projet d'érection d'une corniche à Kinshasa a été adopté lors d'un Conseil des ministres en août 2020, sous le Gouvernement Ilunga Ilunkamba. Une délégation ministérielle, composée de ministres de l'Urbanisme et Habitat Pius Mwabulu, des Affaires foncières Molendo Sakombi et de l'Aménagement du territoire, s'était même rendue au Congo-Brazzaville pour un échange d'expérience sur la corniche de Brazzaville.